Agreste
Données
Numéro 02 - Novembre 2011

Guyane

Premières tendances

recensement agricole 2010

Le recensement agricole s'est déroulé entre septembre 2010 et juin 2011 en Guyane, comme dans tous les départements de métropole et d'outre-mer.

Organisée tous les dix ans, cette enquête s'est adressée à l'ensemble des agriculteurs, qu'ils exploitent à titre principal ou secondaire.

Le recensement est la seule enquête statistique agricole menée sur les 22 communes de Guyane.

Plus de 70 enquêteurs ont pris part à la collecte ; ils ont été recrutés et formés localement par la Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt.

Le recensement 2010 a innové en abordant de nouvelles thématiques, telles que la production d'énergies renouvelables, la diversification de l'activité ou les modes de commercialisation.

La définition statistique des termes techniques est rappelée en fin de page 4.

Plus d'exploitations vivrières

Entre 2000 et 2010, années des deux derniers recensements agricoles, le nombre d'exploitations agricoles de Guyane, a augmenté à un rythme élevé de 70 unités supplémentaires par an. Aujourd'hui, la Guyane dénombre, sur l'ensemble de ses communes, 5 983 exploitations agricoles, soit une croissance de 13 % qui prolonge la tendance déjà constatée au cours de la décennie précédente. La Superficie Agricole Utilisée (SAU) enregistre une augmentation de 8 %, de 23 176 ha à 25 133 ha. La Guyane est le seul département français dans ce cas. Cette évolution résulte essentiellement de la hausse du nombre d'exploitations implantées le long des fleuves et de l'intérieur.

Sur les 3 630 exploitations de cette zone, près de 6 sur 10 pratiquent une agriculture vivrière traditionnelle sur un peu moins de 8 000 ha, soit le tiers de la superficie agricole utilisée de la région (SAU de 25 133 ha). Neuf de ces exploitations sur 10 cultivent moins de 5 ha, à proportion égale entre les exploitations de 1 à 2 ha et de 2 à 5 ha. La superficie moyenne est légèrement supérieure à 2 ha. Elles ont gagné 2 800 ha sur la forêt depuis 2000. En parallèle, les 2 350 exploitations de la façade atlantique (4 unités sur 10), dont le nombre a diminué d'une centaine d'unités, se répartissent 70 % de la SAU. Parmi elles une centaine d'exploitations cultivent 45 % de la SAU.

Cette évolution reflète également la plus forte croissance de la population intérieure, qui, bien qu'elle ne représente que 10 % de la population totale, a vu son effectif grandir de 70 %, deux fois plus vite que celle du littoral.

La connaissance de la répartition des surfaces cultivées dans les 4 communautés de commune de Guyane se révèle très intéressante dans la mise en œuvre du développement économique agricole et de l'aménagement du territoire. Ainsi, 5 exploitations agricoles sur 10 sont localisées dans

Près de 6 000 exploitations agricoles en Guyane

Communautés de communes	Exploitation			SAU en ha		
	2000	2010	Évolution 2010/2000 (%)	2000	2010	Évolution 2010/2000 (%)
Est guyanais	247	269	+ 9	864	543	– 37
Centre littoral	878	795	– 9	6 040	6 710	+ 11
Savanes	432	260	– 40	3 038	3 245	– 38
Ouest guyanais	3 761	4 659	+ 24	13 234	14 635	+ 11
Ensemble Guyane	**5 318**	**5 983**	**+ 13**	**23 176**	**25 133**	**+ 8**

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'ALIMENTATION DE LA PÊCHE DE LA RURALITÉ ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Agreste : la statistique agricole

l'Ouest guyanais et mettent en valeur près de 60 % de la SAU de Guyane à la fois sur des petites unités vivrières et sur les grands domaines rizicoles. Les communautés de communes du Centre littoral, des Savanes et de l'Est de Guyane se répartissent les 1 320 exploitations restantes qui mettent en valeur 10 500 ha.
Les communes de Saint-Laurent-du-Maroni et de Mana, bien que classées sur le littoral et compte tenu de leur étendue, présentent des évolutions sur le nombre d'exploitations semblables aux autres communes du fleuve Maroni.

Neuf exploitations sur dix ont moins de 5 ha

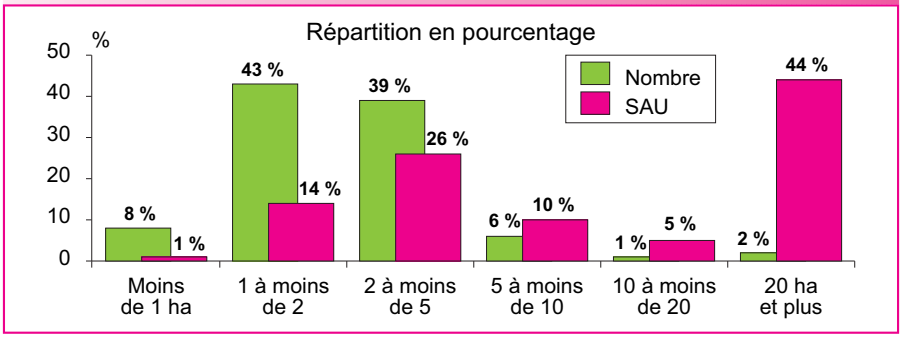

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Plus de 20 500 personnes actives dans le secteur agricole

En 2010, 20 550 personnes participent régulièrement au travail nécessaire au bon fonctionnement des exploitations agricoles de Guyane. Les chefs d'exploitation et coexploitants constituent le pilier de cette main-d'œuvre et leur nombre augmente comme celui des exploitations. La participation des autres membres de la famille, traditionnelle dans le secteur agricole, diminue au rythme annuel de 5 % par an. L'emploi des salariés permanents, déjà très réduit s'effondre, il a diminué de 60 % en dix ans et n'occupe guère plus de 200 personnes en 2010. À l'opposé, le recours aux travailleurs occasionnels (11 900 personnes) a été multiplié par deux.

L'emploi total agricole représente 6 880 emplois annuels à plein temps. Cet emploi se distribue en 6 200 unités de travail annuel (UTA) occupées par des actifs familiaux ou des salariés permanents et 680 par des travailleurs saisonniers. En nombre de personnes, cet emploi occupe 8 460 actifs familiaux, 200 salariés permanents et 11 900 saisonniers. Ces derniers travaillent en moyenne 13 jours par an contre 8 jours en 2000 (essentiellement sur les travaux de défrichage, de déforestation, et liés à la canne à sucre).
L'Ouest guyanais concentre sur son territoire presque 80 % des actifs agricoles permanents et 90 % des saisonniers, soit un peu plus des trois quarts de la force de travail de l'agriculture guyanaise.

Les exploitants apportent 70 % à la force de travail

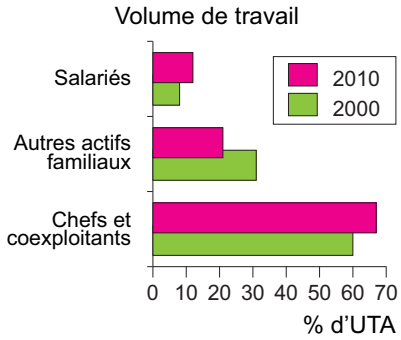

UTA : unité de travail annuel
Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

L'Ouest guyanais concentre les trois quarts de la force de travail

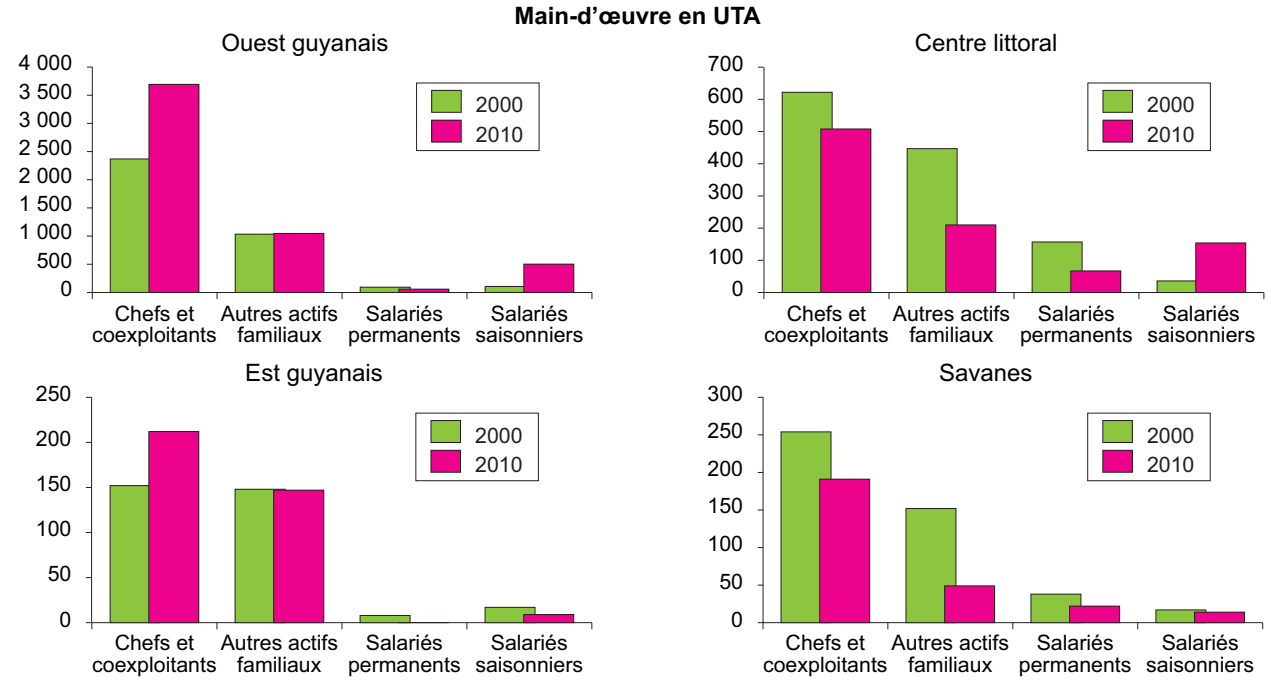

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

Un chef d'exploitation sur trois à plein temps, un sur deux à mi-temps et plus

En Guyane, un exploitant sur deux, consacre entre 50 et 75 % de son temps de travail à l'agriculture et un sur trois y travaille à temps complet. Néanmoins leur part d'activité agricole augmente depuis 2000. Seuls deux chefs d'exploitation sur cinq travaillaient à mi-temps et un sur quatre à plein temps. Le temps de travail des autres actifs familiaux suit une évolution comparable : 20 % sont à plein temps dans les champs en 2010 et 40 % à mi-temps et plus contre respectivement 13 et 25 % en 2000.

Le niveau d'activité diffère selon la zone géographique : 34 % des agriculteurs de l'Ouest guyanais travaillent à plein-temps et 56 % à mi-temps et plus contre respectivement 26 % et 37 % de ceux du Centre littoral.

Neuf agriculteurs sur dix travaillent plus d'un mi-temps dans l'Ouest guyanais

Activité agricole des exploitants dans les communautés de communes

Communauté de Communes	Activité en %	
	1/2 temps et plus	Temps complet
Est guyanais	27	52
Centre et littoral	37	26
Des Savanes	42	33
Ouest guyanais	56	34
Guyane	**51**	**34**

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Les chefs d'exploitation sont en majorité des femmes

Les femmes sont majoritairement actives dans les exploitations agricoles et leur temps de travail moyen est plus élevé. Ainsi, sur 10 actifs agricoles, 6 sont des femmes et parmi elles, 4 sont chefs d'exploitation. Ces chefs d'exploitation travaillent à temps complet ou au moins à mi-temps pour 90 % d'entre elles contre 80 % pour leurs homologues masculins.

L'analyse par zone géographique montre une forte concentration des femmes chefs d'exploitation sur l'Ouest guyanais : neuf femmes chefs d'exploitation sur dix exercent leur activité dans les exploitations agricoles de l'Ouest guyanais. Si près de deux chefs d'exploitation de l'Ouest guyanais sur 3 sont des femmes actives, elles ne sont guère plus de 1 sur 3 dans les autres communautés de communes.

Près de six chefs d'exploitation sur dix sont des femmes

Sur 100 actifs familiaux	Homme	Femme	Total
Chefs	32	39	71
Autres actifs familiaux	12	17	29
Famille	44	56	100
Activité supérieure à 1/2 temps			
Total famille	32	46	78
dont chefs	*25*	*35*	*60*

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Sur 100 actifs, 46 sont des femmes qui travaillent au moins à mi-temps

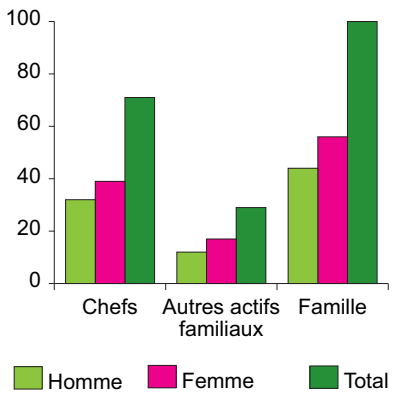

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Un chef d'exploitation sur deux a moins de 45 ans

En 2010, les chefs d'exploitation sont plus âgés : 44 ans d'âge moyen en 2010, 42,5 ans en 2000. La proportion des moins de 40 ans a diminué en dix ans : 37 % en 2010 et 46 % en 2000, celle des plus de 60 ans reste stable : 15 % en 2010 et 14 % en 2000. La structure par âge diffère suivant la zone géographique. Les chefs d'exploitation sont plus jeunes sur l'Ouest guyanais, avec un âge moyen de 43,5 ans, que ceux du Centre littoral âgés de 53,5 ans en moyenne. Seulement 12 % des chefs d'exploitation du Centre littoral ont moins de 40 ans et 32 % ont plus de 60 ans. À l'inverse, 42 % des chefs d'exploitation de l'Ouest guyanais ont moins de 40 ans et 12 % ont plus de 60 ans.

Plus d'un chef d'exploitation sur trois a moins de 40 ans

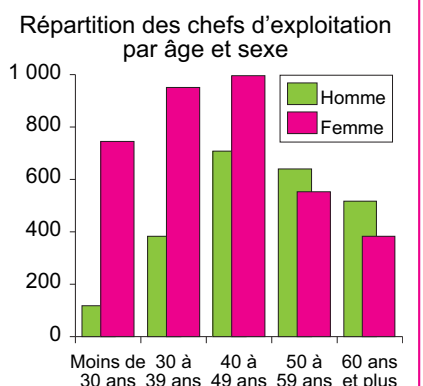

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Les deux-tiers des jeunes chefs d'exploitation sont des femmes

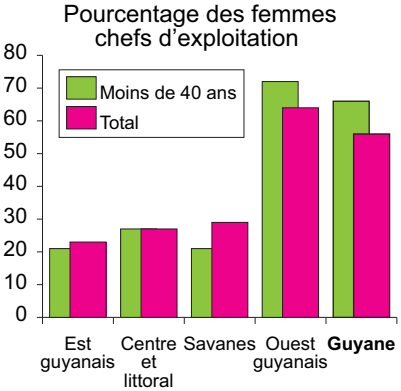

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Comparaison par communauté de communes en 2010

Communautés de communes	Est guyanais	Centre littoral	Savanes	Ouest guyanais	Guyane
Exploitations agricoles	269	795	260	4 659	**5 983**
Chef d'exploitation et coexploitants	271	797	263	4 663	**5 994**
Salariés permanents	0	73	24	85	**182**
Travail agricole total *(UTA)*	368	938	277	5 300	**6 883**
Superficie agricole utilisée *(ha)*	543	6 710	3 245	14 635	**25 133**
Superficie agricole utilisée moyenne	2	8	13	3	**4**
Manioc					
Exploitations agricoles	183	189	91	4 142	**4 605**
Superficie	113	55	98	3 823	**4 089**
Légumes frais					
Exploitations agricoles	25	225	35	3 222	**3 507**
Superficie	11	168	21	947	**1 146**

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Comparaison avec les autres DOM

2010	Guadeloupe	Martinique	Réunion	Ensemble Antilles - Réunion	Évolution 2010/2000 (%)
Exploitations agricoles	7 852	3 307	7 623	18 782	– 36
Salariés permanents hors famille	1 876	4 109	1 800	7 785	– 52
Travail agricole familial UTA	5 341	3 050	9 123	17 514	– 25
Travail agricole total UTA	7 836	7 772	11 749	27 357	– 28
Surface agricole utilisée *(ha)*	31 768	24 975	42 813	99 556	– 15
Nbre d'exploitations ayant de la surface agricole	7 818	3 253	7 378	18 449	– 35
Surface agricole moyenne *(ha)*	4	8	6	5	+ 31

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Définitions

■ L'**exploitation agricole** est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :
- elle a une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales ;
- elle atteint une certaine dimension, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil : 10 ares d'une culture spécialisée (canne à sucre, banane, cultures sous abris…) ou supérieur à 1 vache, 200 poulets…
- sa gestion courante est indépendante de toute autre unité. L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements Sirène ou d'un identifiant de demande d'aide de la Politique agricole commune présume de l'indépendance de gestion.

■ Les **actifs agricoles** sont les personnes qui participent au travail de l'exploitation agricole.
Les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitation, les coexploitants, ainsi que les membres de la famille, conjoints du chef d'exploitation et des coexploitants, enfants dès lors qu'ils fournissent un travail sur l'exploitation.
Les salariés permanents occupent un poste toute l'année, quelle que soit sa durée, temps partiel ou complet.
Les salariés saisonniers ou occasionnels ont travaillé à temps partiel ou complet, mais pendant une partie de l'année seulement.

■ Le travail effectué sur l'exploitation comprend également les prestations fournies par des entreprises ou des CUMA. Il est alors compté en temps de travail.
L'**unité de travail annuel (UTA)** permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.

■ Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la **production brute standard (PBS)**. Ces coefficients résultent des valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer en **« moyennes et grandes exploitations »**, quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros (soit environ 6 ha de canne), en **« grandes exploitations »** quand elle est supérieure à 100 000 euros.
La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur **orientation technico-économique**.

■ Les cheptels sont comptés en nombre de têtes. Leur mesure en **unité de gros bétail (UGB)** permet de comparer les effectifs de troupeaux, composés d'espèces ou de catégories différentes.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'ALIMENTATION DE LA PÊCHE DE LA RURALITÉ ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Agreste : la statistique agricole

Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de l'Information Statistique et Économique
Parc Rebard - BP 5002 - 97305 Cayenne Cedex Tél. : 05 94 29 63 74 - Fax : 05 94 29 63 63

■ Directeur de la publication : François Cazottes ■ Rédacteur en chef : Jean-Christophe Lambert
■ Composition : SSP ■ Impression : SSP Toulouse
■ Dépôt légal : à parution ■ ISBN : 978-2-11-097695-6 ■ © Agreste 2011 ■ Prix : 2,50 €

recensement agricole 2010